



EnviroMetal reçoit un financement pour la commercialisation des technologies

Vancouver, C.-B., 18 novembre 2022, EnviroMetal Technologies Inc. (« EnviroMetal » ou la « Société »), (CSE: ETI) (OTCQB: EVLLF) (7N2: FSE) a le plaisir d'annoncer qu'elle a reçu un financement pouvant aller jusqu'à 1 743 000 \$ du Réseau de l'Accélérateur de commercialisation d'innovation minière (« ACIM »). Le financement représente une contribution de trente pour cent (30 %) pour la commercialisation des technologies d'EnviroMetal spécifiquement liée à l'ingénierie, à la construction et à l'exploitation d'une usine pilote de circuit de récupération de l'or à l'échelle commerciale (le « Projet »). Le Projet devrait débuter environ 2,5 ans après le démarrage du projet au T4 2022. Le Projet prévoit également les contributions des participants de l'industrie minière, qui seront divulguées une fois les détails finalisés.

Au fur et à mesure que le Projet est enclenché et prend de l'ampleur, EnviroMetal partagera les détails des progrès et la réalisation des jalons importants vers l'objectif déclaré du projet, la commercialisation de la technologie innovante et durable de récupération de l'or de la Société.

Wayne Moorhouse, président et chef de la direction, a déclaré à propos de cet octroi de financement : « Nous sommes ravis que parmi plus d'une centaine de soumissions de financement reçues par l'ACIM, un panel diversifié de professionnels de l'exploitation minière représentant un large éventail d'intérêts miniers ait reconnu le potentiel des technologies d'EnviroMetal de déplacer les technologies existantes de récupération de l'or, et ait choisi de contribuer au financement pour la prochaine phase de notre commercialisation des technologies. Nous offrons une option économiquement supérieure et durable à de nombreux mineurs d'or et l'octroi de l'ACIM nous permettra de travailler avec des partenaires miniers pour démontrer une technologie prête à l'emploi à l'échelle pilote et finalement commerciale. La participation au réseau ACIM nous donnera également une plus grande exposition au sein de l'industrie minière et fournira un soutien non financier supplémentaire. »

Dans un communiqué de presse connexe annonçant le financement de 16 projets totalisant près de 12 millions de \$, le président et chef de la direction du Centre pour l'excellence en innovation minière (CEIM), Douglas Morrison, a déclaré : « Le premier groupe de candidats retenus pour quelque 12 millions de \$ de financement de l'ACIM est un pas important pour l'ACIM. Elle établit L'ACIM comme un réseau de petites et moyennes entreprises (PME) pour « l'innovation dans l'exploitation minière » partout au Canada, qui comprend des innovateurs d'autres secteurs, et qui incluront bientôt des fournisseurs de solutions d'autres pays qui souhaitent collaborer avec les PME. Nous savons que ces entreprises, agissant de concert, seront en mesure d'apporter des contributions importantes à l'effort visant à fournir à l'économie les métaux stratégiques et les minéraux essentiels nécessaires pour aider à freiner le changement climatique, et créeront des emplois de haute technologie dans le secteur minier et autres secteurs, générant une hausse de l'activité économique au Canada et à l'échelle mondiale. »

À propos de l'ACIM

Le réseau de l'ACIM est une initiative pancanadienne réunissant des parties prenantes provenant d'un large éventail de domaines pour accélérer le développement et la commercialisation de technologies novatrices afin de rendre le secteur minier plus productif et durable.

L'ACIM mobilise des investissements des secteurs public et privé au profit du secteur du secteur minier canadien et international, et de l'économie canadienne en :

- investissant dans des solutions canadiennes, en faisant progresser leur mise au point et en favorisant l'intégration intersectorielle des innovateurs à l'échelle nationale;
- ouvrant des possibilités de réseautage et de collaboration intersectorielle pour susciter des synergies et accroître le nombre de PME canadiennes, ainsi que leur envergure et leur accès aux marchés.

L'un des mandats du Réseau de l'ACIM est de fournir un accès pour obtenir du financement des technologies propres novatrices à fort impact dans l'un des quatre thèmes techniques suivants :

- augmenter la capacité de production minière à moindre coût;
- réduire la consommation d'énergie minière et les émissions de gaz à effet de serre (« GES »);
- mettre en œuvre des systèmes miniers intelligents et autonomes;
- réduire les risques environnementaux et les responsabilités à long terme.

La contribution financière est effectuée par le Fonds d'innovation stratégique (« FIS »), un programme conçu pour attirer et soutenir des investissements commerciaux de haute qualité dans tous les secteurs de l'économie. L'investissement est dans le volet 5 : Le soutien du FIS pour les écosystèmes nationaux d'innovation et les projets dirigés par leur réseau pancanadien qui impliquent un haut degré de collaboration et vise à stimuler l'innovation et la commercialisation dans les domaines d'avantage canadien et à améliorer les liens entre les entreprises et les établissements universitaires/de recherche. Pour de plus amples renseignements sur le Réseau de l'ACIM et son organisation mère, le Centre d'excellence en innovation minière Inc. (« CEIM ») ou le Fonds stratégique pour l'innovation, veuillez consulter les liens suivants : [Réseau de l'ACIM – ACIM](#), [Accueil – CEIM](#) et [Fonds stratégique pour l'innovation](#)

À propos d'EnviroMetal Technologies Inc.

EnviroMetal Technologies participe au développement et à la commercialisation de formules et de technologies respectueuses de l'environnement pour le traitement des matériaux dans les industries des métaux primaires et secondaires. Grâce à son procédé de traitement exclusif à pH neutre, à base d'eau et sans cyanure, EnviroMetal extrait les métaux précieux des minerais, concentrés et autres matériaux porteurs d'or. Vous trouverez de plus amples renseignements sur la Société et une version française de ce communiqué de presse à <https://EnviroMetal.com> et sur SEDAR.

Coordonnées :

Jason Leikam
 Vice-président, Développement de l'entreprise
 EnviroMetal Technologies Inc.
invest@EnviroMetal.com
 604 428-2400 poste 104

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse contient des « renseignements prospectifs » et des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes et américaines applicables en matière de valeurs mobilières. Les déclarations contenues dans les présentes qui ne sont pas fondées sur des faits historiques ou actuels, y compris, sans s'y limiter, les déclarations contenant les mots « anticipe », « croit », « peut », « continue », « estime », « s'attend à », et « sera » et les mots d'importation similaires, constituent des « déclarations prospectives » au sens de la loi américaine Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Les renseignements prospectifs peuvent inclure, sans s'y limiter, des renseignements concernant nos activités de recherche et de développement, l'exactitude de nos estimations de capital et de coûts d'exploitation, les estimations de production et de traitement, les résultats, la pertinence des ressources financières d'EnviroMetal, et le calendrier de développement des projets de recherche et de développement en cours, les coûts et le calendrier des revenus ou bénéfices futurs et la pertinence des ressources financières. Dans la mesure du possible, des mots tels que « plans », « s'attend à », « projets », « suppose », « budget », « stratégie », « planifié », « estime », « prévisions », « anticipe », « croit », « a l'intention de », « cible » et des expressions ou déclarations similaires que certaines actions, certains événements ou résultats « peuvent », « pourraient », « seraient » ou « seront » pris, se produiront ou seront atteints, ou que les formes négatives de l'un de ces termes et expressions similaires ont été utilisées pour identifier des énoncés et des renseignements prospectifs. Les déclarations concernant les estimations de revenus ou de bénéfices futurs peuvent également être considérées comme des renseignements prospectifs. Tout énoncé qui exprime ou implique des discussions concernant des prédictions, des attentes, des croyances, des plans, des projections, des objectifs, des hypothèses ou des événements ou

performances futurs ne sont pas des énoncés de faits historiques et peuvent être des renseignements prospectifs. Les renseignements prospectifs sont soumis à divers risques, d'incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent de ceux exprimés ou sous-entendus par les renseignements prospectifs. Les renseignements prospectifs sont basés sur les attentes et les opinions de la direction d'EnviroMetal à la date à laquelle les déclarations sont faites. Les hypothèses utilisées dans la préparation de ces énoncés, bien qu'elles soient considérées comme raisonnables au moment de la préparation, peuvent s'avérer imprécises. Nous n'assumons aucune obligation de mettre à jour les renseignements prospectifs, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf si la loi applicable l'exige. Pour les raisons énoncées ci-dessus, les investisseurs potentiels ne doivent pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Le CSE n'a pas approuvé ou désapprouvé l'information contenue aux présentes.